

2018 2019 2020 2021 2022

2022/03 – Roissy, le 28 février 2022.

Plus que jamais, le sujet de préoccupation majeure est le pouvoir d'achat. Sondages après sondages, élection présidentielle oblige, l'inquiétude grandit sur ce sujet sensible. Le salarié Air France n'est pas épargné par cette préoccupation. Et pour cause, APLD et inflation s'attaquent au reste à vivre de chacun d'entre nous.

Nos déplacements pour venir au travail sont toujours plus coûteux. Les hausses dans l'énergie et les effets de la crise de la COVID 19 ont un effet inflationniste sur tous les produits du quotidien.

L'équation devient infernale pour les ménages et l'environnement géopolitique fait s'éloigner tout espoirs de baisse à court et moyen termes.



FO n'a pas signé l'accord salarial 2021-2022. Les chèques en blanc, même dans la tempête, n'ont pas nos faveurs. Nous n'avons pas attendu la crise russo-ukrainienne pour dire à la Direction que les salaires sont la clé de voute de notre pacte social.

Aujourd'hui, une augmentation des IKV devient incontournable pour Force Ouvrière mais cela ne suffira pas. Nous connaissons tous la situation de notre Entreprise mais des mesures d'urgence doivent venir soutenir le pouvoir d'achat.

Concernant les salaires, la question ne peut pas être balayée à la faveur de la crise. Des perspectives sont nécessaires et légitimes sous peine de faire monter la colère.

A la Direction d'être innovante sous peine de démotivation dans un avenir proche et de colère plus tard.

Force Ouvrière traitera la question salariale avec tout le sérieux qu'elle mérite.

Sans démagogie mais avec l'ambition ferme que nos fiches de paie s'améliorent.

Par le passé, tout le monde a pu mesurer notre implication sur ce sujet.

Nous serons au rendez-vous.

Christophe Malloggi

Secrétaire général